Alyance Conseils
COURTAGE EN ASSURANCES IMMOBILIÈRES

Questionnaire de risque habitation

DÉCLARATION DES RISQUES · MULTIRISQUE HABITATION

Questionnaire de recueil des informations pour votre assurance Multirisque Habitation. Ce formulaire est confidentiel et traité dans le cadre de votre dossier Alyance Conseils. Merci de répondre à toutes les questions avec soin.

*Les questions marquées d'un * sont obligatoires. Ce document se remplit directement à l'écran (Adobe Acrobat Reader, Aperçu…).*

1 Identification

Nom *

Prénom *

Email *
Celui indiqué sur votre fiche client

Téléphone

Date de naissance
JJ/MM/AAAA

2 Le logement

Décrivez le bien que vous souhaitez assurer.

Adresse du bien *

Code postal *

Ville *

Date d'entrée dans les lieux *

Période de construction *

- ○ En construction
- ○ Moins de 10 ans
- ○ Entre 10 et 30 ans
- ○ Plus de 30 ans
- ○ Inconnue

Nature de la construction *

- ○ En dur à + 70 %
- ○ Autre :

Type de bâtiment *

- ○ Appartement
- ○ Maison individuelle
- ○ Maison de ville
- ○ Autre :

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

Le logement est-il situé en zone inondable ? *

- ○ Non
- ○ Oui

Nombre de niveaux du logement *

- ○ 1
- ○ 2
- ○ 3
- ○ 4 et +

Nombre de niveaux de l'immeuble (si appartement)

- ○ 1
- ○ 2
- ○ 3
- ○ 4
- ○ 5
- ○ 6
- ○ Autre :

Surface du logement (m²) *

Surface du terrain (m²)
Pour une maison. Laisser vide si appartement.

Statut d'occupation *

- ○ Propriétaire occupant
- ○ Propriétaire non-occupant
- ○ Locataire en occupation vide
- ○ Locataire en occupation meublée
- ○ Co-locataire
- ○ Occupant à titre gratuit
- ○ Autre :

Usage du logement *

- ○ Résidence principale
- ○ Résidence secondaire
- ○ Investissement locatif

Usage professionnel du logement *
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Sans usage professionnel
- ☐ Télétravail occasionnel
- ☐ Activité professionnelle régulière (sans accueil de clientèle)
- ☐ Accueil de clientèle à domicile
- ☐ Aucun

Nombre de jours d'inoccupation par an *

- ○ Moins de 60 jours
- ○ Entre 60 et 90 jours
- ○ Plus de 90 jours

Nombre de pièces principales *

- ○ 1
- ○ 2
- ○ 3
- ○ 4
- ○ 5
- ○ 6
- ○ Autre :

Nombre de pièces supérieures à 30 m² *
Indiquez 0 si aucune. Détaillez ci-dessous le nombre de pièces par tranche de surface.

31 à 40 m² * | **41 à 60 m² *** | **61 à 80 m² *** | **81 à 100 m² *** | **101 à 120 m² *** | **Plus de 120 m² ***

Présence de dépendances ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, précisez la surface des dépendances (m²) et leur nature (dépendance agricole, cave…)

Si oui, présence de stock de foin, récolte, fourrage ou matériel agricole dans les dépendances ?

- ○ Oui
- ○ Non

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

3 Chauffage, sécurité et équipements

> Bon à savoir : faites ramoner vos conduits selon la réglementation locale et conservez vos certificats, car l'assureur peut vous les demander après un incendie.

Le logement dispose de *
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Poêle à bois ou pellet non installé par un professionnel
- ☐ Poêle à bois ou pellet installé par un professionnel
- ☐ Cheminée sans insert
- ☐ Insert installé par un professionnel
- ☐ Insert non installé par un professionnel
- ☐ Aucun de ces éléments
- ☐ Autre :

Système d'alarme *

- ○ Alarme reliée à un centre de télésurveillance
- ○ Alarme + détecteur de fumée relié au système d'alarme avec télésurveillance
- ○ Alarme non reliée à un centre de télésurveillance
- ○ Aucun système électronique de surveillance

Protection des portes *

- ○ 1 serrure de sécurité multipoints
- ○ 1 serrure et 1 verrou
- ○ Porte blindée
- ○ Défaut de protection
- ○ Autre :

Volets ou barreaux à toutes les fenêtres ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Présence d'un garage ? *

- ○ Oui, avec communication avec le logement
- ○ Oui, sans communication avec le logement
- ○ Non

Équipements *
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Véranda
- ☐ Pergola / Store
- ☐ Panneaux solaires
- ☐ Piscine semi-enterrée
- ☐ Piscine enterrée
- ☐ Spa / Jacuzzi
- ☐ Aucun de ces équipements
- ☐ Autre :

Surface du garage (m²)
Si vous avez un garage

Surface de la véranda (m²)
Si vous avez une véranda

Surface des panneaux solaires (m²)
Si vous avez des panneaux solaires

4 Votre mobilier

> Bien déclarer son capital mobilier, c'est essentiel !
>
> Un capital mobilier trop élevé = une prime d'assurance plus chère. Un capital trop bas = un risque d'indemnisation partielle ou de refus en cas de sinistre.

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

Valeur du mobilier (€) *
Estimez la valeur totale de vos meubles, électroménager, vêtements, livres, etc.

Valeur des objets de valeur (€) *
Œuvres d'art, antiquités, collections… Indiquez 0 si aucun.

Valeur des objets précieux (€) *
Bijoux, pierres précieuses… Indiquez 0 si aucun.

Les objets de valeur et objets précieux peuvent nécessiter une garantie spécifique.

5 Sinistres sur les 36 derniers mois

Avez-vous eu des sinistres sur les 36 derniers mois ? *

○ Non ○ Oui

Nombre de sinistres
À remplir uniquement si vous avez répondu Oui.

Sinistre	Date (JJ/MM/AAAA)	Type de sinistre
N° 1		○ Vol ○ Bris de glace ○ Incendie ○ Dégât des eaux ○ Vandalisme ○ Autre
N° 2		○ Vol ○ Bris de glace ○ Incendie ○ Dégât des eaux ○ Vandalisme ○ Autre
N° 3		○ Vol ○ Bris de glace ○ Incendie ○ Dégât des eaux ○ Vandalisme ○ Autre

6 Besoins et exigences

Garanties souhaitées *
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Formule de base (RC, dégâts des eaux, incendie, foudre, explosion, catastrophes naturelles et technologiques)
- ☐ Bris de glace
- ☐ Vol
- ☐ Vandalisme
- ☐ Protection juridique
- ☐ Dommages électriques
- ☐ Garantie jardin et extérieur
- ☐ Piscine / Spa
- ☐ Énergies renouvelables
- ☐ Cave à vin
- ☐ Valeur à neuf
- ☐ Contenu du congélateur
- ☐ Autre :

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

Bon à savoir : plus le montant de la franchise choisie est bas, plus le tarif du contrat augmente.

Niveau de franchise *

- ○ Franchise inférieure à 500 €
- ○ Franchise supérieure à 500 €
- ○ Sans franchise

Assurance scolaire *

- ○ Aucune
- ○ Oui (uniquement la Responsabilité civile)
- ○ Oui (Responsabilité civile + Dommages corporels)
- ○ Oui (Responsabilité civile + Dommages corporels + Harcèlement)

RC complémentaire souhaitée *

- ☐ Aucune
- ☐ Assistante maternelle
- ☐ RC Chasse

Exigences spécifiques

Précisez tout besoin particulier non couvert par les questions précédentes.

Date d'effet souhaitée *

JJ/MM/AAAA

Budget mensuel souhaité (€) *

Fractionnement *

- ○ Mensuel
- ○ Trimestriel
- ○ Semestriel
- ○ Annuel

Mode de paiement souhaité *

- ○ Prélèvement automatique
- ○ Autre :

7 Antécédents d'assurance

Êtes-vous déjà assuré(e) pour ce risque ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Compagnie d'assurance actuelle

Cotisation mensuelle actuelle (€)

Bon à savoir : si votre contrat a plus d'un an, vous pouvez le résilier à tout moment, sans frais ni pénalité.

Le contrat a-t-il plus d'un an ?

- ○ Oui
- ○ Non

Avez-vous été résilié(e) par une compagnie d'assurance sur les 36 derniers mois ? *

- ○ Oui
- ○ Non

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

Si oui, merci d'indiquer le motif

Souhaitez-vous que le cabinet s'occupe de la résiliation de votre contrat actuel en cas de souscription à notre proposition d'assurance ? *

○ Oui ○ Non ○ Sans objet (pas de contrat actuel)

8 Documents à nous transmettre

Voici la liste des documents à nous faire parvenir pour l'étude de votre demande d'assurance :

- ☐ Pièce d'identité du souscripteur
- ☐ Conditions particulières de votre contrat actuel (si vous êtes déjà assuré(e))

> Par email : contact@alyance-conseils.fr

9 Déclaration et signature

Je soussigné(e) certifie l'exactitude et la sincérité des informations déclarées dans le présent questionnaire, qui servent de base à l'établissement de mon devis et de mon contrat d'assurance. Je m'engage à informer le cabinet de toute modification de ces informations.

Je reconnais avoir été informé(e) que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraîne la nullité du contrat (article L113-8 du Code des assurances) et que toute omission ou déclaration inexacte peut entraîner une réduction des indemnités (article L113-9 du Code des assurances).

Les informations recueillies sont traitées par Alyance Conseils pour l'étude de votre demande et la gestion de votre contrat, conformément à notre fiche d'information et de conseil et à notre politique de confidentialité (www.alyance-conseils.fr).

Nom et prénom du souscripteur * **Fait à *** **Le (JJ/MM/AAAA) ***

Signature du souscripteur (manuscrite ou électronique)
précédée de la mention « Lu et approuvé, certifié exact »

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.